

Rapport sur l'Inspection des quatre collèges royaux de Paris.

Numéro d'inventaire : 1979.12081

Auteur(s) : Jean François Michel Noël

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1817

Description : Feuillet à l'en-tête de la Commission de l'Instruction publique.

Mesures : hauteur : 290 mm ; largeur : 205 mm

Notes : Document conservé dans la chemise "Noël". Noël (Jean-François-Michel): Inspecteur général des Etudes. Rapport détaillé qui résulte d'une inspection ayant duré un mois.

Mots-clés : Rapports d'inspection

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Commission de l'Instruction publique.

Rapport

Sur l'Inspection des quatre Collèges Royaux de Paris.

Chargés par un Arrêté de la Commission Royale d'Instruction publique d'inspecter les quatre Collèges Royaux de Paris, nous avons procédé à cette inspection pendant un mois entier & avec toute l'attention que commandait l'importance de cette honorable mission & nous nous permettons d'avoir à rendre à la Commission un compte avantagé sur le rapport de la discipline & des études.

Dans les quatre établissements, nous avons remarqué avec satisfaction l'ordre dans lequel les élèves arrivent dans leurs classes & en sortent. Chaque division du dedans ou du dehors se range sous les yeux du maître qui la surveille & dans le Collège à Scouffoumat, elle l'est de manières à ce que les Internes ne communiquent point avec les Extérieurs; & qui est également observé dans l'intérieur des classes. Pour maintenir cet ordre, nous avons exhorté M^r le Profsesseur à se faire une loi d'interdire bonne heure, et recommandé à M^r le Proviseur et Censeur en leur présence d'y tenir la main.

Nous n'avons pas été moins contents des études en général.

En d'abord pour ce qui est des études Philosophiques & Mathématiques, si ces cours sont peu nombreux, au moins avons nous eu la satisfaction de reconnaître, que tous les élèves qui les suivent sont également exercés, & même que quelques uns sont très forts. Nous ne pouvons cependant différer que l'Instruction Philosophique laisse beaucoup à désirer, soit faute d'un programme qui établirait l'uniformité dans la série des questions & dans le mode de l'enseignement, soit parce que cette étude n'est peut-être pas assez obligée pour l'obtention des grades, soit parce que les jeunes gens sont en général plus exercés à la rédaction qu'à la discussion. Quelle qu'en soit la raison, nous croyons une réforme à cet égard nécessaire & digne de la plus sérieuse attention.

Les "Grades Rétoriques" dans lesquels il passe avec égale, & sans effort des deux écoles de l'Instruction publique.

nous devons ajouter qu'en particulier les cours de Mr Maugran au Collège de Louis le Grand, qui étaient suivis par tant d'élèves, & aujourd'hui à peu près nuls depuis que le choix des heures allouées pour cette classe les a écarté des élèves du dehors. D'après les renseignements que nous avons pris, l'ancien arrangement pourrait être rétabli, sans nuire à la discipline.

Les quatre Rétoriques font de places à peu près égales, & leur lutte pourraient un concours brillant. Les élèves joignent à la composition & à l'explication des auteurs l'Analyse trop négligée autrefois. Ce nous ont paru plus forte

forte en Discours Latins & en vers qu'en Discours François, qui-
qu'ils nous ayent présenté en ce genre des compositions qui n'étaient
pas sans mérite. Mais cette différence n'est point un tort & fault
presque toujours par tourner à l'avantage de notre propre langue;
Les pièces que nous avons lus, prises sur le tems & non préparées, n'ont pu
que nous donner une idée avantageuse de leur travail. nous signalerons
entr'autres des vers Latins pleins de sensibilité sur le retour du bâti, qui font
honneur aux sentiments des élèves, & qui seraient dignes de l'impression.

Les Humanités sont enseignées avec un goût sain & pur les devoirs bien
choisis & donnés dans de bons principes, les explications soignées & la tête
des classes paraît aussi forte que dans l'ancienne Université. Peut-être ya-
t-il quelquefois un saut un peu brusque de cette tête à la partie inter-
médiaire. mais la nature elle-même a voulu que les esprits qui plument ^{l'appren-} en
petit nombre, & d'ailleurs c'est un inconvenienc qui tient à la nature des
choses. Car tous ceux qui ont enseigné, savent très bien que, n'y eut-il pas
de Concours, le Professeur s'attachera toujours involontairement de préférence
à ceux de ses élèves qu'il trouvera le mieux répondre à ses soins.

Nous avons le même compte à rendre des classes de Grammaire,
cette base de toutes les études. Les éléments y sont enseignés avec clarté, &
les élèves font peu de fautes de règles. Pour nous en assurer, outre les exercices
ordinaires, nous avons interrogé les enfans sur les principes. ils ont fort bien
répondu, & les explications des auteurs ont été faites avec beaucoup d'intelli-
gence.

Les Professeurs & Professeurs demandent, & ils nous ont pris de
transmettre ce vœu à la Commission que les élèves de sixième soient ad-
mis cette année au Concours, comme ils devraient l'être. L'année où les
troubles ont empêché ce Concours d'avoir lieu. cette admission ne peut
qu'augmenter l'émulation.

Nous ne devons pas oublier que partout nous avons trouvé l'étude
du Grec remise en honneur, & les mesures prises pour empêcher de l'arrêter
ou de retrograder.

Quans à l'enseignement de l'histoire & de la Géographie, il est gé-
néral dans les classes de Grammaire, où il est même assez méthodique ;
mais il n'existe pas, méthodiquement au moins, dans les Hautes Classes, dont
les élèves nous ont paru cependant faire dans leurs compositions un usage
très heureux de leurs connaissances historiques. Des simples feuilles
de programmes pour chaque classe auraient le mérite de tracer au maître
la marche à suivre, & d'ôter tout prétexte à la négligence. C'est la seule
partie des Règlements relatifs aux études qui ne soit pas observée promptiel-
lement.

une observation qui paraîtra peut-être minuscule, mais qui a bien
cette son importance, c'est qu'en général l'écriture des élèves est bien
plus

plus soignée qu'autrefois; à cet égard les Collèges de Louis le Grand & de Henri IV ont sur les deux autres une supériorité qu'il est facile d'expliquer & qui peut exercer une heureuse influence sur les deux autres.

Certes! c'est une chose digne d'être remarquée que cet état florissant des études, après tant d'agitation, dont les jeunes têtes n'ont pas été plus exemptes que les autres, & c'est une belle réponse à nos détracteurs.

De pareils succès suscitent autant de zèle de la part des maîtres que d'émulation de la part des élèves soit dans les collèges, soit dans les Pensionnats, & nous nous plairons à rendre aux uns & aux autres le plus honorable témoignage.

nous dirons en finissant, & avec la même sincérité que notre inspiration n'a pu qu'ajouter à l'idée avantageuse que nous avions des Provisaires & des Censeurs.

Paris, ce 18 Juin, 1817.

Jr. Noël Inspecteur Général des Etudes.

L'abbé Daburon pp'st de l'académie des Paris.

Conseil d'Instruction

